

Zimbra

hrivest@csf.bc.ca

Remerciements

De : Marie-France Lapierre <mflapierre@telus.net>

dim., 06 nov. 2016 08:34

Objet : Remerciements**À :** Rochette2, Catherine (PCH) <catherine.rochette2@canada.ca>**Cc :** Déry, Yvan (PCH) <yvan.dery@canada.ca>, Marc-Andre Ouellette <ma_ouellette@csf.bc.ca>, Bertrand Dupain <dg@csf.bc.ca>, Marie-Pierre Lavoie <presidence@fpfcb.bc.ca>, Padminee Chundusing <padminee@gmail.com>, Robert Rotheron <dg@ffcb.ca>, Marie-Andrée Asselin <maasselin@fpfcb.bc.ca>, Helene Rivest <hrivest@csf.bc.ca>

Bonjour

Nous tenions à vous remercier d'avoir pris le temps de discuter avec le Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique, les représentantes de la Fédération des parents et les représentants de la Fédération des Francophones de la CB. Ce moment de réflexion sur les défis, priorités, et pistes d'avenir en matière de langues officielles dans l'enseignement est crucial à l'élaboration d'un nouveau Protocole d'entente pour 2018-2023, ainsi que l'entente bilatérale et du plan d'action qui en découleront.

Nous espérons continuer de travailler avec les membres de votre équipe et nous apprécions la contribution tangible de Patrimoine aux coûts supplémentaires. Nous souhaitons aussi avoir une collaboration étroite avec le Ministère de l'éducation et cela au moyen d'une consultation réelle, continue et efficace qui se reflétera à travers des objectifs clairs et à propos, tout en demeurant flexible dans son approche. La reddition des comptes est aussi un élément clef dans nos discussions avec le gouvernement fédéral et provincial. Il faut noter que nous sommes heureux d'avoir accès au Protocole d'entente courant, à l'Entente bilatérale et au plan d'action. Il y a néanmoins quelques points à améliorer. Celle-ci se doit d'être transparente, cohérente et exacte et cela aux yeux de tous. Nous croyons fermement que tout cela peut être réalisé si nous obtenons un nouveau Protocole d'entente qui se concentrera sur les besoins et priorités de l'enseignement du français en milieu minoritaire et un plan d'action qui reflétera les orientations stratégiques dont se sont dotées notre conseil scolaire et notre communauté. Pour notre communauté scolaire, la reconnaissance des droits selon l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés est et demeure toujours au premier plan de nos préoccupations.

Nous sommes confiants que notre rencontre et dialogue qui a suivi porteront fruits. Nous sommes fiers de notre plan stratégique et étions heureux d'entendre l'enthousiasme exprimé au sujet de notre plan stratégique. Nous ferons les suivis nécessaires pour le partager avec vous dans les plus brefs délais.

Nous aurons sûrement le plaisir de rencontrer M. Déry à un autre moment, possiblement lors d'une de nos visites à Ottawa.

Nous demeurons à votre disposition si de plus amples informations étaient nécessaires à vos analyses.

Merci

Marie-France

P.S. J'apprécierai si le message pouvait être partagé avec les membres qui étaient présent, étant donné que je n'ai pas leur adresse courriel

Marie-France Lapierre
Conseillère scolaire, Région de la vallée du Fraser
Présidente du CA du CSF
Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique
Tél: 604-825-2265
